



Région 06 - Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais

ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE 2024

Au Restaurant Emporte Moi,
815 Boul. St-Joseph, Roberval, Québec, G8H 2L6

Le mercredi 17 avril 2024 à 10h00

Présences : 41 membres actifs et un invité. Voir liste des présences (Annexe 1)

1. Ouverture de la réunion

La présidente, madame Lyne Émond, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence. Elle déclare l'assemblée ouverte à 10h30.

2. Avis de convocation et constatation du quorum

Une publication de l'avis de convocation a été faite sur les pages WEB provinciale et régionale, ainsi que dans la revue *Reflets*. Le quorum est donc constitué des membres présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles Simard, appuyé par monsieur André Carbonneau, et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Avis de convocation et constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Reconnaissance
5. Adoption du compte rendu de l'assemblée du 12 avril 2023
6. Gestion financière
 - 6.1 : Dépôt des états financiers et bilan 2023-2024
 - 6.2 : Dépôt des prévisions budgétaires 2024-2025
7. Rapport de la présidence
8. Dossiers provinciaux
9. Élection des membres du conseil régional
10. Prochaine assemblée régionale annuelle: date et lieu
11. Levée de l'assemblée

Résolution ARA 2024 (01) – Adoptée à l'unanimité

4. Reconnaissance

Trois anciens membres du conseil régional reçoivent un certificat de reconnaissance de la part de la présidente et un cadeau en signe de remerciement pour les années de service au sein du conseil régional. Il s'agit de madame Suzanne Carrière et de messieurs Steve Ajmo et Jacques Hould.

5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle du 12 avril 2023

Considérant qu'une copie du compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle tenu le 12-04-2023 a été transmise à chacun des membres via le site de l'AQRP, il est proposé par monsieur Jean-Paul Gravel, appuyé de madame Viviane Tremblay, et unanimement résolu que ce compte-rendu soit adopté tel que rédigé.

Résolution ARA 2024 (02) – Adoptée à l'unanimité

6. Rapports financiers

6.1 Dépôts des états financiers et bilan 2023-2024

Le trésorier, monsieur Pierre Tremblay, fait la présentation et dépose les états financiers 2023-2024 ainsi que le bilan annuel au 31 mars 2024. L'année 2023-2024 se termine avec un excédent des revenus par rapport aux dépenses de 4 705,88 \$. Le solde en caisse au 31 mars de l'exercice financier est donc de 7 418,82 \$.

Suite aux explications fournies, il est proposé par monsieur Donald Tremblay, appuyé de monsieur Rémi Bergeron, et unanimement résolu d'accepter le dépôt des états financiers et du bilan annuel 2023-2024.

Résolution ARA 2024 (03) – Adoptée à l'unanimité

6.2 Dépôts des prévisions budgétaires 2024-2025

M. Tremblay dépose et fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025. Il s'agit d'un budget qui présente un déficit de 5 450,00 \$ afin de retourner aux membres les surplus budgétaires accumulés des années antérieures

Suite aux explications fournies, il est proposé par madame Huguette Boivin, appuyé de madame Hélène Michaud, et unanimement résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2024-2025.

Résolution ARA 2024 (04) – Adoptée à l'unanimité

7. Rapport de la présidence

Madame Lyne Émond, présidente, fait la présentation du rapport annuel 2023-2024. Elle souligne la reprise des activités normales dans tous les secteurs. Le souper dans les rues de Roberval, à l'occasion de la Traversée internationale du Lac-St-Jean a attiré 38 membres de l'AQRP. Encore cette année, le conseil régional défraiera une partie des coûts de cette activité pour les membres qui s'inscriront.

Les déjeuners mensuels, avec ou sans conférenciers, et les traditionnels soupers des Fêtes qui ont été organisés dans chacun des secteurs ont fait le bonheur de nos membres. Le taux de participation de nos membres aux diverses activités organisées dans les secteurs est très élevé en comparaison du taux provincial.

En mars dernier, une activité provinciale grands-parents / petits-enfants était organisée par l'AQRP provinciale au Jardin zoologique de Saint-Félicien. À cette occasion, une quarantaine de personnes, aînés et petits-enfants de la région y ont participé. Puisqu'il restait une vingtaine de billets qui n'avaient pas trouvé preneur chez nos membres, les accompagnateurs locaux ont donné gratuitement ces billets à des membres de la fonction publique présents à l'entrée du Jardin en leur mentionnant que c'était un don de l'AQRP.

Dans le cadre d'une autre activité à caractère intergénérationnel, la présidente a donné une conférence aux membres de l'organisme La Nichée.

Madame la présidente remercie les membres pour leur support et leur excellente participation aux activités proposées. Elle rappelle que chaque membre peut rentabiliser facilement le coût de sa carte de membre par la participation aux diverses activités proposées. Elle mentionne également que le recrutement d'un nouveau membre peut valoir un montant de 25,00 \$ au recruteur.

Finalement, elle remercie les membres du comité régional et des comités de secteurs pour leur implication.

8. Dossiers provinciaux

Madame la présidente fait la présentation des principaux dossiers qui ont retenu l'attention de l'AQRP provinciale cette année. Ce document est en annexe 2 du présent compte rendu.

9. Élection des membres du conseil régional

Afin d'assurer le bon déroulement des élections au sein du conseil régional, et suite à une résolution du conseil régional, madame Odette Fortin, membre du conseil régional qui n'est pas en élection cette année, agit en tant que président d'élections et madame Odette Émond, non plus en élection, agit comme secrétaire.

Si besoin est, des scrutateurs pourront être nommés pour le dépouillement des votes.

La présidente d'élections explique la composition du conseil régional ainsi que la procédure d'élection.

Elle rappelle que le conseil régional Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais est constitué de treize (13) membres. Trois de ces membres sont respectivement responsables de leur secteur et les 10 autres sont désormais élus parmi l'ensemble des membres de la région en respectant autant que possible le poids relatif de chacun des secteurs.

La présidente d'élections informe l'assemblée que sept (7) postes du conseil sont en élection cette année, compte tenu d'un poste vacant et des postes qui arrivent à leur échéance.

Aux termes des élections dont le rapport est joint (Annexe 3) au présent compte rendu, le conseil régional pour l'année 2024-2025 est composé de 12 personnes qui sont les suivantes :

Pour le secteur d'Alma : Mrs Pierre Tremblay et Jean Mc Nicoll et Mmes Huguette Boivin, Lyne Émond, Odette Émond et Odette Fortin

Pour le secteur Roberval : Mrs Jean Paul Gravel et Michel Tremblay et Mme Florette Dion.

Pour le secteur Dolbeau : Monsieur Michel Mailloux et Mmes Réjeanne Dufour et Janine Bélanger.

Un poste reste à pourvoir, le conseil régional fera une campagne de recrutement auprès des membres afin de le combler.

Des félicitations sont adressées aux membres élus et réélus.

10. Prochaine assemblée régionale; date et lieu

La prochaine assemblée régionale annuelle se tiendra à Alma le 16 avril 2025 au Centre culturel au 400 Rue St-Sacrement Ouest Alma, Québec, G8B 7K8.

11. Levée de l'assemblée

La levée de la rencontre est proposée par monsieur Rémi Bergeron, secondée par madame Huguette Boivin à 11h 55.

Résolution ARA 2023 (5) – Adoptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Lyne Émond, présidente